

**Assemblée Générale des Amis de Freinet le 25 mars 2018**  
École Freinet d'Hérouville St Clair (ville nouvelle près de Caen)  
**Compte-rendu**

13h30 Accueil, émargement des listes de présence et affectation des pouvoirs (**Annexe 1**)

**14 h Début de l'Assemblée générale**

Dans le cadre de notre politique de décentralisation de l'AG, nous étions près de Caen accueillis à l'école Freinet d'Hérouville -St Clair. Rencontre organisée par Bernard et Marie Christine Montclair et Danielle Maltret en collaboration avec les enseignants de l'école Freinet, merci à eux.

**Présents** : Josette Taboada-Viel, Henri, Peyronie, Janine Charron, Odile Perdrial, Renée Goupil, Gabriel Barrier, Guy Goupil, Sylvain Dufour, Bernard Montclair, Joël Potin, Marie Christine Montclair, François Perdrial, Jeanne Potin, Danielle Maltret

**Invités** : Jacques Germain, Marie Pierre Fontana et Virginie...qui nous ont fait visiter l'école

**Excusés** : Claude Beaunis, Michel Mulat, Kader Bakhti.

De nombreux absents excusés nous ont fait parvenir leurs pouvoirs

**Répartition des tâches : secrétariat, distribution de la parole, maître du temps.**

Joël et Odile ont pris en charge la gestion de la parole et l'animation, Janine et Jeanne se sont chargées de la prise de notes la réunion était organisée par les membres du CA.

**Présentation des participants.**

**Rapport moral et d'activités de mars 2017 à mars 2018 : lecture et vote**  
*Rédigé par les membres du CA, lu par Guy Goupil, Odile Perdrial et Joël Potin les co-présidents*

*Bonjour à tous,*

*Nous nous retrouvons aujourd'hui pour l'Assemblée générale des Amis de Freinet.*

*Elle se tenait depuis quelques années au centre de ressources international des Amis de Freinet, à Mayenne.*

*Historiquement, cette AG se déroulait dans différents lieux.*

*Après Nantes en 2017, nous nous retrouvons en Normandie, dans l'école d'Hérouville, école qui a une belle histoire...*

*Merci à tous.*

*Merci aussi aux copains excusés qui enrichissent régulièrement nos échanges coopératifs.*

*Une pensée pour les amis qui nous ont quittés cette année, Marcel Jarry, Camille Février, Roger Rossignol, Dany Baud-Richard, Reine Accoce, Marie Lagrave,. Ils seront toujours avec nous et nous continuerons le travail qu'ils ont engagé.*

*Depuis 1969, l'association a pour but de conserver et prolonger ce qui a été initié par Célestin Freinet et toutes les personnes qui ont œuvré pour ce beau projet de vie pédagogique.*

*Si nous sommes ici c'est grâce à Célestin, Élise et tous les camarades du mouvement.*

*Le travail des Amis de Freinet consiste à conserver les documents de toutes natures qui ont circulé dans le mouvement, analyser ces documents et les publier afin de faire avancer et vivre ce mouvement pédagogique, philosophique, social et politique auquel nous croyons tous, s'appuyant sur des bases solides de réflexions partagées.*

*Ces missions nous les faisons vivre, en éditant des publications, en participant à des actions, en travaillant au Centre de Mayenne.*

**Nos éditions**

- *Nous continuons le travail d'édition de livres et bulletin.*
- *En 2017, 3 numéros de bulletins ont vu le jour, vous trouverez les informations sur le nouveau site des AdF <https://www.asso-amis-de-freinet.org/>*

**Nos actions cette année 2017**

- *Nous avons numérisé des documents qui sont à la disposition de tous et qui devront être conservés dans des lieux d'archivage sécurisés.*
- *Le bulletin 100, dossier particulier sur l'école Buissonnière est sorti en février 2017.*
- *Au mois de mars, nous nous sommes retrouvés en CA à Mayenne et avons travaillé pendant une*

*petite semaine, classement, rangement, enregistrements...*

- *Odile et François Perdrial ont représenté les AdF à Lassouts en Aveyron lors d'une soirée en l'honneur d'un ancien instit Freinet du village.*
- *Le 25 mars 2017, nous avons tenu notre AG à Nantes dans le local de l'OCCE 44, local de travail du GD 44, ICEM 44 dorénavant.*
- *Le 28 avril 2017 à Mayenne, nous nous sommes retrouvés pour élire le nouveau bureau et travailler quelques jours sur les trésors entreposés à Mayenne.*
- *Nous diffusons maintenant le livre de C. Freinet « Touché ! » réédité en 1996 par les ateliers du Gué (voir notre bon de commande)*
- *Le bulletin 101-102 est sorti en juillet : Dossier principal sur l'école de Pitoa en 1950 au Cameroun à partir des dessins d'enfants, don du couple Marie et Roger Lagrave aux AdF.*
- *Guy Goupil est intervenu lors du colloque de l'Association francophone internationale de recherche scientifique en éducation à Bordeaux lors d'une conférence ayant pour thème « Les sources historiques que Freinet a pu mettre en pratique dans sa pédagogie. Évolution de la pédagogie Freinet. »*
- *Une exposition des peintures de Pitoa s'est tenue en Lozère, au Pompidou, Odile et François Perdrial nous y représentaient.*
- *Nous étions 5 personnes du CA pour représenter les AdF au congrès de Grenoble au mois d'août 2017 et de nombreux adhérents étaient présents.*
- *Nous travaillons depuis plusieurs mois avec la commune de Vallouise, dans les Hautes Alpes pour la mise en place d'un espace Freinet en collaboration avec l'ICEM.*
- *François Perdrial a représenté la FIMEM et les AdF à Poitiers lors de la biennale de l'école nouvelle du 2 au 5 novembre 2017.*
- *Un CA s'est tenu en novembre 2017 à Mayenne, travail collectif sur le Bulletin des « dits de Mathieu » et poursuite du travail de dépouillement, de tri et rangement.*
- *Nous étions présents aux Salons Freinet de Paris et de Nantes 2017*
- *Le bulletin 103, « les dits de Mathieu » est sorti en décembre 2017*
- *Nous travaillons actuellement sur le bulletin 104 (sortie prévue en mai Juin 2018), qui sera centré sur des témoignages et souvenirs d'anciens élèves et d'enseignants qui ont rencontré la pédagogie Freinet.*

#### **Quelques dépenses qui seront précisées dans le compte rendu financier.**

- *Une subvention de 200€ pour le congrès ICEM de Grenoble.*
- *La Cotisation FIMEM*
- *Adhésion à l'AAMNE (Association des Amis du Musée National de l'École), les AdF font partie du CA.*
- *adhésion aux amis de Tregunc (29) où René Daniel lança une correspondance avec Freinet à Le Barsur-Loup (06)*
- *Aide au 2e salon camerounais ( 200 euros) et au salon de Nantes ( 200 euros)*

#### **Des nouvelles du centre de ressources de Mayenne**

- *Encore un grand merci à la municipalité de Mayenne, qui met à disposition des AdF le demi étage d'une école depuis 2004, un grand merci à Guy et Renée Goupil et tous les autres militants de cette période.*
- *Nous continuons à trier, répertorier, classer, sauvegarder en les numérisant les documents de grande valeur avant dépôt dans des archives sécurisées. Ces documents numérisés sont déposés dès que possible sur le nouveau site des AdF dans l'optique d'une mutualisation au sein du mouvement Freinet national et international.*
- *Nous avons pris contact avec la municipalité et la directrice de l'office de tourisme de Mayenne pour que les poteries et céramiques de Coursegoules, les peintures des élèves de Pitoa, sans oublier les magnifiques peintures sur toile de la classe de Jeannette Le Bohec et autres productions de classes Freinet qui sommeillent au centre international soient présentées lors d'expositions temporaires.*
- *Nous continuons à travailler avec l'ICEM et les copains qui compilent les archives du mouvement sur leur site. Une réunion ayant pour thème le devenir des archives du Mouvement Freinet et leur mutualisation s'est déroulée à Nantes en décembre 2016. Elle réunissait des représentants de l'ICEM, de la commission Henri Portier et des Amis de Freinet. Une autre rencontre a eu lieu en janvier 2018 pour mettre en place un protocole de traitement conjoint des archives.*

- *Le site coopératif des Amis de Freinet fonctionne, il est alimenté régulièrement.*
- *Reste encore à régler la confusion entre le Site des Amis de Freinet et l'ancien site, celui d'Hervé Moullé. Cela doit passer par la récupération du nom de domaine « amisdefreinet.org ».*
- *Le travail de traduction des sous-titrages du film L'école Buissonnière réalisé par des militants Freinet du monde entier, est toujours en cours. Nous en avons fait état dans le n° 100 du bulletin, nous souhaitons avoir des nouvelles le plus rapidement possible.*

### **La « liste adhérents »**

*Elle a fonctionné cette année, avec de nombreux échanges entre les adhérents à propos de documents (ou de personnes) que nous recherchons ou que nous redécouvrons.*

*Il y a eu des échanges constructifs, instructifs, collaboratifs.*

*Le bilan est pour nous positif.*

Ajouté au rapport du CA, dans la rubrique actions :

- Présence de Sylvain à la rencontre des Groupes départementaux de l'ICEM à Paris le 27 janvier 2018

- En juin 2017, action en Russie de B. et M.- C. Montclair, suite du stage effectué en 2016

Lire le compte-rendu de ce nouveau stage **en annexe 6**

*Bienvenue donc à tous et au travail.*

**Le CA**

**Rapport moral voté à l'unanimité**

### **Bilan financier, vote. Annexe 2**

Les comptes ont été vérifiés par Marie Reine Berenguer commissaire aux comptes

**Rapport voté à l'unanimité moins 1 abstention**

Débat autour des bulletins

Les frais d'impression et d'envoi étant plus importants, l'abonnement sera dorénavant porté à 24 € pour 3 numéros d'autre part, l'an prochain nous réfléchirons au montant de l'adhésion qui reste cette année à 10€ minimum, cette année de nombreux adhérents ont fait un don à l'occasion de leur ré-adhésion.

Une question se pose de mettre en commun les revues de l'ICEM et des AdF ?

Guy nous retrace les débuts : le bulletin des AdF était édité par PEMF et c'était gratuit. Quand PEMF a fermé, la décision a été prise de les faire reprographier à Laval. Le fait que les 2 associations aient des statuts différents rend difficile cette mise en commun.

### **Budget prévisionnel. Voir Annexe 2**

**Rapport approuvé à l'unanimité**

### **Rapport d'activité présenté par Sylvain Dufour, secrétaire (complément au rapport moral et d'activité du CA)**

Tenue du tableau de bord adhérents / abonnés (Excel de 268 lignes, 60 colonnes) qui permet le rapprochement avec la "liste internet des adhérents" et le "fichier Access du trésorier".

Flash-info diffusé par internet aux adhérents après AG et autres événements.

Campagne générale de promo, à l'intérieur, mais surtout hors, des A d F, de nos éditions (bulletins et livres).

Nombreuses relances d'avril à décembre 2017, pour adhésion, ré-adhésion, et ré-abonnement. Succès notable (y compris pour d'anciens adhérents qui avaient « décroché »).

Aux nouveaux adhérents, j'envoie en principe : le texte de présentation AdF et centre de Mayenne, la pub pour nos publications (bulletins et livres) le CR de la dernière AG.

Sélection de correspondants pour la constitution d'une liste des sympathisants A d F. Actuellement j'ai dans « Mes contacts » environ 1 000 @dresses courriel de personnes que je considère comme sympathisants et à qui j'adresse, avec modération (environ une fois par an) des informations sur l'association.

Sorte de "veille" des informations qui circulent sur différents "listes" (auxquelles j'ai accès) et donc des diffusions "croisées" à travers ces dernières (soit "Ad F", "Ipem 75", et "Freinet CRU") et aussi ma "liste sympathisants". Quelques résultats notables.

Certains abonnés ne sont pas adhérents, ils ne sont donc pas sur la « liste de diffusion adhérents ». Pourquoi ne pas organiser une « liste adhérents-abonnés » ? Nous pourrions essayer d'inciter les copains à s'abonner aux bulletins.

## **Bilan des adhésions et des abonnements (Annexe 3)**

### **Site internet de l'association.**

Le CA a rédigé un courrier à l'attention d'Hervé Moulé concernant entre autres le nom de domaine du Site internet, sujet déjà abordé en AG 2017. Joël lit le courrier et chacun peut intervenir et y apporter sa contribution.

Débat autour de ce texte. Bernard et Marie Christine y ajoutent une introduction et une conclusion. L'Assemblée générale donne son accord pour l'envoi du texte à Hervé Moullé suite à ces ajouts. **Courrier en Annexe 4**

### **Planning des publications (bulletins 104 et 105).**

Le prochain bulletin, le n° 104 devrait paraître en mai ou juin 2018 : dossier principal, témoignages d'enfants et d'enseignants de classes Freinet.

Le bulletin n°105 concernera les femmes dans le mouvement Freinet, il devrait être édité en décembre 2018 ou janvier 2019.

### **Politique de numérisation et mutualisation des archives du mouvement Freinet.**

Journaux scolaires : travail en collaboration avec l'ICEM, tous les journaux scolaires d'avant 1939 archivés à Mayenne seront numérisés et seront ensuite remis aux archives de Nice pour une meilleure conservation.

Les journaux scolaires des départements seront remis aux GD concernés ou directement aux Archives départementales.

La question se pose pour les journaux étrangers : qu'en fait-on ?

Les journaux plus récents pourraient être donnés aux groupes départementaux

Dans l'immédiat, nous réfléchissons à la numérisation de documents anciens qui sont en notre possession, par quoi commencer ?

### **Traitement des archives du mouvement Freinet**

#### **protocole d'accord et procédure entre l'ICEM et les Amis de Freinet Annexe 5**

Mutualisation : Suite à la réunion commune ICEM-AdF en janvier 2018 à Paris, un protocole d'accord concernant le traitement des archives du mouvement Freinet a été rédigé. Après lecture du texte, l'AG l'approuve à l'unanimité.

Un dossier concernant la procédure à suivre en cas de dépôt ou de don d'archives, une présentation sur les différentes associations concernées, les lieux d'archivage possibles, les droits d'auteur, est également en cours de relecture. Il doit être retravaillé par le CA avant renvoi à l'ICEM.

### **Projet d'un espace Freinet à Vallouise (Hautes-Alpes).**

François relate l'historique de ce projet, une 1ère rencontre a eu lieu entre l'ICEM, les AdF et les porteurs du projet à Vallouise au congrès de Grenoble en août 2017.

Une 2ème rencontre a eu lieu en janvier à Paris avec Marie-France Milleron représentante du groupe de pilotage à Vallouise (association « Vivre et travailler en Ecrins », LEREVE « Lectures et rencontres en Vallouise », municipalité et communauté de commune de Vallouise, « le souvenir français »)

Le projet suit son cours et les 8-9 et 10 mai 2018 une animation est organisée à Vallouise. Des représentants des AdF et de l'ICEM y participeront. Nous découvrons l'affiche qui se trouve sur le site [www.asso-amis-de-freinet.org](http://www.asso-amis-de-freinet.org)

### **Liens avec l'association des Amis du Musée National de l'Éducation de Rouen.**

L'Assemblée Générale de la nouvelle association des Amis du Musée National de l'éducation de Rouen (AAMNEPE : association des Amis du musée national de l'éducation, des musées de l'école et du patrimoine éducatif) s'est tenue à Rouen le 17 mars 2018.. Danielle Maltret y représentait les AdF.

La création du nouveau site de l'association y a été annoncée ([www.amisdesmuseesdelecole](http://www.amisdesmuseesdelecole)).

Les AdF étant membres de l'association des « amis du musée de l'école », ils sont représentés au CA. Les AdF ont repris leur adhésion pour 2018.

C'est désormais CANOPE qui gère le Musée National National de l'éducation de Rouen. Leur politique est de prendre en prêt seulement des documents pour les expositions temporaires qu'ils organisent. Inquiétude des Amis du musée qui veulent éditer un bulletin papier qui serait indépendant. L'objectif de l'association est de rechercher des collections pour les redistribuer.

### **Le Cinquantenaire de l'association en 2019.**

Cinquantenaire de la création des Amis de Freinet en mai 69. Les statuts ont été déposés à Nantes, M Gouzil en était président et dans chaque département au moins un membre fondateur qui était le plus souvent le délégué

départemental.

Le siège social a toujours été dans le lieu où sont regroupées les archives, c'est donc Mayenne actuellement.

Quelques idées pour le cinquantenaire :

- AG à Mayenne ? À Nantes ?
- Expo à Jublains ou Mayenne des céramiques de Coursegoules et des peintures de Pitoa ?
- Conférence ? Timbres ? Cartes postales ? ...
- On pourrait regrouper les membres fondateurs ...
- Le congrès de l'ICEM sera à Angers en août 2019, la commémoration du cinquantenaire pourrait être juste après
- Les idées de chacun seront les bienvenues.

### **Poteries et céramiques de Coursegoules, peintures de Pitoa : projets d'expositions.**

En 2017 nous avons déjà rencontré les responsables de l'office du tourisme de Mayenne et du musée de Jublains, les pourparlers sont en cours, Guy et Renée activent les contacts auprès de la municipalité de Mayenne

### **Représentation des AdF à des événements à venir (RIDEF 2018 en Suède...)**

À ce jour 5 membres du CA des AdF seront présents à la RIDEF de Ljungskile. Odile perdrial, Jeanne ou Joël Potin seront le délégué(e) des AdF à l'assemblée générale. Ils se relaieront.

### **Règlement intérieur.**

Le CA le travaillera dans l'année et il sera présenté à l'AG de 2019

### **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 25 mars 2017.**

Le compte-rendu avait été envoyé le 24 juin 2017

**Il est approuvé à l'unanimité.**

### **Questions diverses**

**Stage en Russie en juin 2017** de Bernard et M Christine Montclair (**Annexe 6**)

de nombreux stagiaires (environ 200) à l'école de l'Arche 21 dirigée par Rustam.

Un 1er stage avait été organisé en 2016, voir compte-rendu dans bulletin 103.

Les relations perdurent avec les AdF et se concrétisent par un abonnement à notre revue.

### **Biennale de Poitiers**

Sylvain Dufour représentait la FIMEM (membre du comité de pilotage) à la réunion, à Paris le 16 mars 2018, de ce comité en charge de la préparation de la biennale 2019.

La création d'un deuxième "cercle" d'organismes "associés" est envisagé. Les AdF pourraient y postuler.

La prochaine réunion du "Copil" est prévue le 25 mai au CRAP à Paris. La Biennale 2019 est prévue la 2ème semaine des vacances de Toussaint à Poitiers, très certainement.

### **Élections au CA**

Deux nouveaux membres se présentaient : Claude Baunis et Michel Mulat

Jeanne Potin qui était sortante se représentait.

**Ils ont été élus tous les 3 à l'unanimité.**

---

**Le 26 mars 2018, à Mayenne, le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité des présents :**

**Co-présidents :** Guy GOUPIL, Odile PERDRIAL, Joël POTIN

**Secrétaire :** Jeanne POTIN

**Trésorier :** François PERDRIAL

**Responsable informatique :** Claude BEAUNIS

Sylvain Dufour assure, à la demande du CA, des missions, principalement en région Parisienne

**Membres :** Kader BAKHTI, Janine CHARRON, Danielle MALTRET, Michel MULAT

## Annexe 1

### Mise en place de l'AG et signature de la liste d'émargements

#### Présents, à jour cotisation au 31/12/2017, (14) :

BARRIER Gabriel, CHARRON Janine, DUFOUR Sylvain, GOUPIL Guy, GOUPIL Renée, MALTRET-VIGUIER Danielle, MONTACLAIR Bernard, HAY-MONTACLAIR Marie-Christine, PERDRIAL François, PERDRIAL Odile, PERONE Henri, POTIN Jeanne, POTIN Joël, TABOADA VIEL Josette.

#### Les pouvoirs reçus (62) :

ALTOBELLI Claude, AMBROSINI Jacqueline, AMIET Sylviane, BAKHTI Abdelkader, BEAUNIS Claude, BERPERRON Claude Joël, BERENGUER Marie-Reine, BOURDET André, BOURDET Jacqueline, BROCHARD André, BRULIARD Luc, BRUN Paulette, CHAILLOU Pierre, CHARMEUX Evelyne, CONNAC Sylvain, COSTE Claudine, DE LEO Léonard, DELORT Isabelle, DESBOIS Jenny, DIUZET Françoise, DUBROCA Jean, DUMONT Claude, DUVAL Claude, FOURNIER Jean-Yves, FRABOULET Bernard, FRANCOMME Olivier, FRIQUET Guy, GELINEAU André, GHIER Dominique, GO GASSELIN Nicolas, GRAS Pierre, GUERIN Madeleine, HUVER J-Charles, JARRY Jean-Paul, JEANNARD Robert, JOFFRE Éric, JOURDANET Jacques, LAFON-BREUGNOT Odette, LANDROIT Henry, LECHANT Mohand, LE GAL Jean, LEGOT Andrée, MASSICOT Jacqueline, MULAT Michel, NAULET Paulette, OLIVER Francis, PACCOUD Germaine, PAIN Jacques, PAULHIES Maurice, PHILIPPE BOUVET Geneviève, POISSON Jacques, POTIN Julien, PREVERT René, RAOUX Renée, ROUSSEAU Mireille, SABLE David, SEMERIA Éliette, TRENTON Gabrielle, UEBERSCHLAG Josette, VALENTE Éliane, VARENNE Jacky, VIBERT Michel.

**Pouvoirs valides et attribués : 42** (maxi 3 pouvoirs par présent)

**Pouvoirs valides et non attribués : 20** (62-42)

**Présents et représentés pour l'Assemblée générale : 56** adhérents (14 + 42),

Ainsi, lors de cette Assemblée générale 2018 de notre association, **56** d'entre nous (soit 24 % des 233 adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2017) étaient présents ou représentés (pouvoirs arrivés à temps pour être comptabilisés et attribués). Forte de cette représentativité, cette assemblée a pu délibérer sereinement.

Merci aux adhérents d'avoir ainsi manifesté leur intérêt pour l'association et leur confiance dans le Conseil d'administration.

---

## Annexe 2

### Rapport financier 2017

Comme nous le pensions bien fin 2016, nous savions que notre exercice 2017 serait déficitaire. Parce que nous n'avons pas eu d'entrées d'argent exceptionnelles et que nous avons fait 3 bulletins. Donc, c'est la première fois depuis longtemps que nous présentons un compte financier en déficit.

Le compte au Crédit Agricole, ne coûte toujours rien à l'association.

#### 1 Compte Financier 2017 à approuver

	dépendances		recettes		
101	adhésions	296.60	1995.00	adhésions	201
102	frais impression	4193.79	2491.00	abonnement	202
103	fonctionnement	1801.66	1759.40	commande ventes diverses	203
104	subventions	600.00	882.70	dons et solidarité RIDEF	205
105	frais postaux	1684.96	472.00	remboursement hébergement	206
106	solidarité	350.00	113.64	intérêts	207
107	frais bancaires	0	350.00	solidarité	208
108	hébergement CA et AG	1021.79	0		209
109	numérisation	373.42	0		
	<b>TOTAL</b>	<b>10332.22</b>	<b>8063.74</b>	<b>TOTAL</b>	
	<b>SOLDE</b>	<b>-2268.48</b>			

Pour la 1ère fois le solde du compte financier est fortement négatif, plus de 2000 euros de déficit. Ce mauvais résultat suit deux années prospères où nous avons eu deux années de suite un solde supérieur à 2000 euros. La raison principale de ce gros déficit est due aux 3 bulletins que nous avons publiés en 2017. En gros un bulletin et son envoi postal revient aux alentours de 1500 euros.

De plus, les frais d'hébergement pour 2017, la politique de numérisation, et les frais de fonctionnement sont des postes en augmentation

**Recettes** : Les chiffres d'adhésion et d'abonnement sont en forte hausse, les dons sont similaires. Les ventes stagnent. Mais ces sommes ne peuvent compenser les dépenses

Pour mieux équilibrer notre budget, il nous faudrait revoir nos tarifs d'abonnement. 7€ le numéro par abonnement est beaucoup trop bas, compte-tenu de la très forte augmentation des tarifs postaux, et de la meilleure qualité de nos bulletins.

Au 31 décembre 2017, les comptes étaient arrêtés à :

Compte courant : 1321,90 euros

Livret A : 13 693,20 euros soit 15015,10 euros sur les comptes de la banque..

**2 nombre d'adhérents : En 2017, nous avons eu 231 adhérents (soit 34 de plus qu'en 2016). Nous avons délivré 146 reçus fiscaux (17 de plus qu'en 2016).**

Il y a eu 197 courriers (169 en 2016) qui ont été traités et 37 virements financiers reçus sur le compte (41 en 2016).

**3 ventes diverses de l'année 2017 :**

Nous avons tenu plusieurs stands de ventes au congrès de l'ICEM de Grenoble, aux salons de Paris et Nantes. Nous avons vendu 159 produits. (64 seulement l'an dernier). On vend beaucoup plus les années de Congrès de l'ICEM. Nos bulletins 100 et 101-102 ont fait un tabac ! Le livre de Guy Goupil est toujours demandé.

- 32: Bulletin n° 101-102
- 29 : *Comprendre la Pédagogie Freinet*
- 26 Bulletin n°100
- 24 *Touché !*
- 19 : *Au temps des tabliers...*
- 6 : *Petersen et Freinet*

A noter qu'en achetant 30 *Touché !* à l'Atelier du Gué, nous avons réussi notre pari puisque nous sommes entrés dans nos frais

**4 : le point sur les livres des Droits de l'enfant coédité par la FIMEM et le MCE.**

Le MCE a décidé de verser tous les recettes de ce livre à la FIMEM, vendu par les AdF. Nous avons versé à la fin de l'année 2017 : 12 euros soit 3 livres vendus. Nous n'avons plus de livres à vendre et ce livre est épuisé en Italie.

**5 : Budget prévisionnel 2018**

	dépenses		recettes		
101	adhésions (FIMEM,...)	530.00	2000.00	adhésions	201
102	imprimeur	2400.00	2600.00	abonnement	202
103	fonctionnement	1500.00	2000.00	commande ventes diverses	203
104	subventions	600.00	1000.00	dons et solidarité	205
105	frais postaux	1500.00	800.00	remboursement hébergement	206
106	solidarité	500.00	130.00	intérêts	207
107	frais bancaires	0	500.00	solidarité	208
108	hébergement CA et AG	2000.00	1500.00	Pris sur réserves pour numérisation	209
109	numérisation	1500.00	0		
	<b>TOTAL</b>	<b>10530.00</b>	<b>10530</b>	<b>TOTAL</b>	

**Dépenses** : Deux travaux chez l'imprimeur bulletin 104 et 105.

Fonctionnement : aménagement des locaux de Mayenne, achats consommables et achats de documents, frais pour les sites web.

Numérisation : 2e plan de numérisation de 1500 euros, ou plus à décider en AG.

**Recettes** : Peu de changements, hormis 1500 euros (ou plus) qui sont pris sur nos réserves pour assurer la numérisation.

---

### **Annexe 3**

#### **Bilan des adhésions et des abonnements**

##### **Adhérents** :

Au 31/12/2017, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation était **233** (y compris 5 membres exemptés de cotisation) dont **48** nouveaux adhérents en 2017 (il y a eu des décès et quelques non ré-adhésions).

Remarque : ce jour de l'AG, les adhérents ayant déjà cotisé pour l'exercice 2018 sont **172** (dont **9** nouveaux) soit 74 % des adhérents 2017.

Rappels : 197 adhérents fin 2016, 175 fin 2015, 142 fin 2014, 117 fin 2013, **109** fin 2012.

Femmes : 106, Hommes : 121,

Personnes morales : 6.

Avec @dresse courriel : 208 (dont 3 couples),

Dans la "liste adhérents A d F" : 191. Sans internet : 25.

En activité professionnelle : un petit 30 % (en forte augmentation par les nouveaux adhérents 2017, principalement lors du congrès Icem)

Notons le caractère international de notre association, les adhérents "hors France" sont **38** (16 %).

##### **Abonnés aux envois de bulletins (et livres)** :

Au 31/12/2017 : **110** (y compris 7 destinataires avec service gratuit), faible car juste après l'envoi du bulletin

n° 103, mais à ce jour déjà **151**.

Abonnés non adhérents : **9**.

Couples : **12**.

À l'étranger : **23**.

Le crédit moyen des abonnés (payants) est de **2,1** bulletins à recevoir (à ce jour **3,2**).

Préfinancement des abonnements : **1 631 €** (à ce jour **3 210**).

---

### **Annexe 4**

#### **Du Compte-rendu de l'Assemblée générale du 25 mars 2018**

##### **Courrier à Hervé Moullé**

Le Conseil d'Administration des Amis de Freinet

À Hervé Moullé, adhérent de l'Association

Hérouville, le 25 mars 2018,

*Hervé, ta présence à l'AG aurait pu nous permettre de régler un contentieux non résolu depuis la dernière AG de 2017. Ton absence n'a pas permis d'en discuter avec toi.*

*Sans entrer dans un procès, nous n'avons pu que constater qu'un blocage relationnel subsistait, dans notre Association, association à laquelle tu as beaucoup apporté par le passé et où tu as toujours, en tant qu'adhérent, ta place.*

*Le CA, élu démocratiquement, se doit de veiller à ce que soit respecté un cadre qui permette la coopération. Il doit veiller à ce que ne s'installe pas des rivalités, des compétitions, des exclusions, des discriminations.*

*Nous savons tous que les non-dits, les malentendus, les procès d'intention, les tensions affectives sont, dans toute institution, dans tout groupe à tâche, contre-productives, qu'elles relèvent d'un contexte complexe et de phénomènes psycho-affectifs inconscients. Ces phénomènes génèrent de l'agressivité. Ils provoquent des souffrances et des pertes d'énergie.*

*Nous avons regretté que tu n'aies pu être présent, t'exprimer et répondre à un texte présenté à ton intention par le CA, destiné à être lu à l'AG et que nous t'aurions remis officiellement.*

*En fait, il s'agit de demandes restées sans effet.*



## Texte lu lors de l'Assemblée Générale des Amis de Freinet du 25 mars 2018 à Hérouville et proposé au vote.

Hervé,

Le Conseil d'Administration des Amis de Freinet désire par ce texte réitérer ses demandes restées sans effets.

**Des informations personnelles** concernant les membres du CA actuel ou passé (depuis 2003) sont actuellement diffusées sur ton site internet ; soit pour chaque personne : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, profession, adresse postale, adresse mail, numéros de téléphone). Ces informations sont accessibles à tout public par une simple interrogation sur nos noms, par tout moteur de recherche, et portent donc atteinte à nos libertés. (Article 40 de la loi du 6 janvier 1978). Nous te demandons de les retirer dans un délai d'un mois.

Lors de ton départ en retraite en 2013, tu as déposé dans les locaux du Centre de Ressources de Mayenne l'intégralité des documents et matériels de ton ancienne école, sans en avoir avisé le CA. Depuis 4 ans maintenant, **ce stock de matériel occupe encore une place importante qui gêne le travail**. Comme pour tout dépôt nous te demandons de procéder rapidement à un tri et d'évacuer tout ce qui n'intéresse pas le Centre, faute de quoi nous le ferons.

### Documents en ta possession

Nous te demandons expressément de rapporter au Centre de Mayenne tout document en ta possession et dont tu ne serais pas le propriétaire :

- Enregistrements video ou audio faits en ta qualité de membre de l'association.
- Tout document appartenant à l'association.

D'autre part, **ton site d'archives** n'est plus désormais le site de l'association et ce depuis 2016.

C'est ton site personnel. Nous te demandons donc expressément de retirer de celui-ci :

- Toute information concernant ou émanant de l'association.
- Coordonnées de l'Association et des membres du CA
- Textes réglementaires de l'association
- Comptes-rendus CA
- Tous les documents obsolètes, fruits du travail de l'ensemble de l'Association, et plus particulièrement :
  - Inventaire du musée
  - Tableaux de revues inventoriées non mis à jour
  - Les fonds nominatifs non mis à jour
  - Dépliant, bon de commande, bulletin d'adhésion passés de date.
  - Toute information présentant le Centre de Mayenne comme un musée visitable.
  - Toute photo non datée laissant croire aux visiteurs du site qu'il s'agit d'un musée.

Pour terminer, nous te rappelons que **le nom de domaine « amisdefreinet.org »** ne peut être ta propriété puisque tu l'as déclaré en tant que représentant de l'association et non en ton nom personnel et que c'est l'association qui a payé son hébergement.

Nous te rappelons ton mail du 21 mai 2016 où tu disais : *"Il faut donc créer un compte au nom de l'association pour y transférer la propriété du nom de domaine amisdefreinet.org"*.

Cela n'est toujours pas fait et nous te demandons à nouveau de procéder d'urgence au transfert du nom de domaine.

*Dans le débat qui a suivi cette lecture, nous sommes revenus sur une des conclusions de l'AG de Nantes, que les blocages devaient être pris en compte et mis en parole en tant que phénomènes institutionnels.*

*Les exaspérations, après s'être exprimées, doivent, après la recherche d'intelligibilité, déboucher sur du modifiable. (Méthode AGSAS – Jacques Lévine).*

*Ce que tous les enseignants s'efforcent d'obtenir, dans les Conseils d'enfants par exemple (cf écrits de Freinet, confirmés par Oury dans la B.E.M. N°5) devrait s'appliquer à leurs propres instances associatives.*

*Nous avons tous souhaité que les incidents de parcours soient traités dans l'esprit des valeurs de Freinet. « Je félicite, je critique, je propose » et les dysfonctionnements « travaillés » en tant que tels, et non dans des rapports de force stériles.*

*Un fonctionnement coopératif, plus que tout autre, doit être rigoureux sur la distribution des places, rôles, prérogatives, et complémentarités dans le respect des valeurs.*

*La présente AG a regretté être privé, par un malentendu récurrent, de ta collaboration dans le cadre des buts, méthodes et de l'éthique coopérative de l'Association des Amis de Freinet.*

## Annexe 5

### du Compte-rendu AG du 25 mars 2018 des Amis de Freinet

#### Protocole d'accord entre l'ICEM-Pédagogie Freinet et Les Amis de Freinet

Il est établi entre l'ICEM-Pédagogie Freinet et les Amis de Freinet un protocole d'accord visant à formaliser une collaboration effective entre les deux associations du Mouvement d'École Moderne. Ce protocole est le résultat du travail réalisé dans une commission mixte réunissant des représentants des CA des deux associations.

- Art. 1.** Les deux associations ci-dessus désignées se reconnaissent mutuellement une compétence pour collecter et traiter les archives du mouvement Freinet national, en lien avec la Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne à laquelle elles sont toutes deux affiliées.
- Art. 2.** Les deux associations créent une commission mixte au minimum de 2 membres par association. Cette commission est susceptible d'être ouverte à d'autres associations
- Art 3** Cette commission a un rôle consultatif et organisationnel. Elle sera convoquée en cas de désaccord pour parvenir à un consensus. Elle sera seule compétente, en cas de nécessité, pour prononcer la modification des termes de ce protocole ou sa nullité.
- Art. 4.** Les deux associations déclarent leur accord concernant la procédure annexée (annexe 1) qui vise à établir un ordre de traitement pour tous les documents qui leur sont proposés par des personnes ou organismes extérieurs. Elles s'engagent à la diffuser auprès de tous ses membres.
- Art. 5.** Toute démarche visant à récupérer ou débloquent des droits sur tout type de document (revues, courriers, objets, photos, films, etc.) fera l'objet d'une information mutuelle afin de ne pas être dans une concurrence qui sème le désarroi auprès des déposants ou donateurs éventuels. (annexe 5)
- Art. 6.** Donations et dépôts feront l'objet de contrats entre le déposant et les associations bénéficiaires dans le pur respect de la légalité. Les deux associations s'engagent à partager ces droits en ce sens qu'elles ne s'imposeront pas mutuellement des compensations pécuniaires.
- Art. 7.** Les deux associations mettent en place, sur leurs sites respectifs, des liens permettant un accès aisé à toutes documentations en relation avec les archives : inventaires, conditions pour consulter des documents matériels, documentation immatérielle.
- Art. 8.** Les frais occasionnés lors de rencontres ou de travaux en commun sont pris en charge, en accord avec la commission, par les associations concernées.
- Art. 10.** Les deux associations établissent ensemble les documents annexés suivants et les réactualiseront le cas échéant :

Annexe I. « Procédure dons d'archives ».

Annexe II. « Les groupes Actuellement concernés par les archives ».

Annexe III. « Les lieux d'archivage

Annexe IV. « La conservation et la diffusion des archives ».

Annexe V. « Les droits des auteurs »

---

## Annexe 6

### Envois pour Moscou...(bis) Colloque de l'Arche 2017

L'équipe de Rustam et ses collaborateurs avaient renouvelé en Juin 2017 son invitation de l'année précédente pour un colloque de pédagogie alternative type Freinet.

Les Icemiens et membres des ADF étaient trop occupés par les activités de fin d'année, ou leur préparation du Congrès de Grenoble pour venir ou revenir à Moscou avec nous. Les dates choisies par les russes (Juin) étaient également mal placées pour des enseignants français.

Nous avons décidé néanmoins de répondre à l'invitation de Roustam et de son équipe de l'Arche.

Les conditions « coopératives » étaient les mêmes que celles de l'an dernier :

-Voyage et hébergement à notre charge.

-Nourriture, transports, visites touristiques assurées par l'Arche.

Marie-Christine et moi étions les seuls membres des « amis de Freinet » avec la lourde responsabilité de représenter la pédagogie Freinet. Nous avons été accompagnés par Chantal Leseine, éducatrice spécialisée, ancienne directrice d'un foyer de jeunes filles difficiles dans le Calvados, et Jean-Luc Guillot, conseiller pédagogique, praticien de l'analyse transactionnelle dans la région de Bordeaux, et membre de l'AGSAS. Chantal a animé un atelier sur le thème des relations des enseignants et des familles. Ce thème avait été abordé par certains participants(es) l'an dernier.

Jean-Luc a apporté son expérience d'animateur de groupes de psycho et de philo, et de conseiller pédagogique

Marie-Christine et moi avons co-animé le même atelier que l'an dernier de « Soutien au soutien » type Jacques Lévine. Nous y avons retrouvé certains participants et participantes de l'an dernier, toujours très motivés pour partager leurs interrogations. Nous avons retrouvé les deux interprètes de l'an dernier. Svetlana (enseignante à l'Arche) et Larissa qui nous ont accompagné. Nous avons repris les échanges de l'an dernier, les nouvelles de certains enfants dont nous avons parlé comme si nous ne nous étions pas quittés.

Nous avons repris l'atelier sur les conséquences de la révolution pédagogique opérée par Freinet en inversant les rapports adulte/enfant : « Lorsque Freinet a supprimé l'estrade ». En insistant sur l'importance pour l'adulte, d'être accompagné dans ce dispositif pour ne pas être démuné, et parasité par des questions d'autorité, de discipline. « La part du maître » est un sujet souvent débattu dans le mouvement Freinet. Les participants russes exprimaient souvent les mêmes résistances que les français à se lancer dans la pédagogie Freinet par crainte d'être débordés, et d'être sous la double pression des familles et de l'administration (programmes, résultats, discipline etc...)

Comme l'an dernier, nous avons consacré une séance à une projection d'extraits de « L'école buissonnière » (aspects historiques), et de « La voix de l'écolier » (film réalisé récemment à l'école Freinet d'Hérouville qui actualise cette pédagogie).

Ces supports ont permis des échanges sur les différentes caractéristiques de la pédagogie Freinet : L'expression libre, la dynamique du groupe-classe (le Conseil), la part du maître, le travail individuel et collectif, le plan de travail etc... Les participants russes ont apprécié de voir des enfants français d'aujourd'hui et les adultes « au travail » dans le quotidien de leur Ecole.

L'arrivée à l'Arche XXI, à Krasnogorsh, aux environs de Moscou est surprenante. Au milieu d'une forêt, l'entrée d'un camp militaire à moitié désaffecté, ornée d'un char, présente un portail métallique et un poste de garde.

Une petite route cabossée, entre des bâtiments vétustes type HLM et des hangars, nous conduit à des bâtiments colorés au milieu d'un magnifique parc : Le lycée privée Arche XXI.

La bibliothèque, les bureaux, y compris celui du directeur Rustam, des salles de cours, une cuisine et la salle de restauration sont accueillants, décorés de photos, de peintures d'enfants. Dans le labyrinthe des couloirs et des escaliers, on croise des adultes et des enfants. L'atmosphère est chaleureuse, les regards souriants.

Dans le parc, de petits kiosques, des préaux, des bancs propices à des rencontres en petits groupes, formels ou informels. Rustam avait, comme l'an dernier, demandé aux français d'apporter du fromage et du vin. Les russes avaient confectionné des plats traditionnels. C'est en plein air que se déroulaient ces repas coopératifs.

Dans cette ambiance détendue, les discussions se poursuivaient. Rustam, « chef d'orchestre », est omniprésent tant avec son équipe administrative, enseignants,

« tuteurs » qu'avec les enfants de son école et même auprès d'enfants migrants de Mongolie accueillis... Personnage atypique. Charismatique. Il est d'autant plus écoutant qu'il est... mal-voyant. C'est un homme engagé, qui a des convictions fortes. Il semble devoir se ménager vu la population accueillie et le type d'exigence des parents, et le contexte sociopolitique actuel de la Russie post-soviétique.

La dimension institutionnelle qui est interpellée à notre avis par la pédagogie Freinet n'a guère été abordée. Mais on sait combien il est délicat, même dans le contexte de la pédagogie française, de mettre en chantier une réflexion sur les paramètres inconscients de la démarche pédagogique coopérative.

Les temps de convivialité partagés avec nos deux interprètes, visites à Moscou et dans les trois derniers jours dans un gîte à Tarousa (une centaine de km de Moscou) nous ont permis de découvrir un village

russe avec son église orthodoxe jouxtant la statue de Lénine, la kermesse et la fête foraine. Des échanges informels avaient lieu tout en cuisinant, ou dans les déplacements dans les rues du village. A la façon russe, les veillées, chants et histoires ont égayé nos soirées.

L'approfondissement des questions pédagogiques en rapport avec la politique, en particulier les apports des grands pédagogues russes, Korschak, Makarenko etc... n'a pas été très fructueux. Paradoxe, puisque Rustam ne cache pas son intérêt pour la pensée « prolétarienne » héritée de Freinet. Au point de nous avoir désignés avec humour comme « les anarchistes français ».

Sa position administrative, école privée implantée sur un territoire militaire, scolarité coûteuse (sauf pour les enfants de militaires) explique peut-être l'embarras que nous avons ressenti. Rustam rappelle l'obligation du compromis que doit accepter tout pédagogue. Freinet lui-même, dit-il, a dû créer une école privée pour poursuivre son œuvre.

Malgré les freins de tout ordre, la pédagogie Freinet demeure pour Rustam une référence qui nourrit son enthousiasme et son désir de faire évoluer les pratiques pédagogiques en Russie.

Marie-Christine et Bernard-MONTCLAIR  
Juillet 2017

### **P.S.**

A consulter :

*Un « Regard croisé »* coordonné par Martine Boncourt qui rassemble des écrits des six participants, de Larissa (interprète) et de Rustam dans le n°230 du *Nouvel Educateur* (Décembre 2016).

Texte de Rustam Kurbatov « *Comment j'ai rencontré la Pédagogie Freinet* », dans le site ICEM (Catherine Chabrun).

Freinet : « *L'Education morale et civique* » Bibliothèque de l'Ecole Moderne N°5 (1960 ?)

Nous voudrions poursuivre la réflexion sur ces domaines de la pédagogie coopérative émancipatrice et de la politique. Mais le projet est gigantesque...

Guy Goupil, Michel Mulat (qui a rencontré Rustam à l'Arche), Jean Le Gall, Catherine Chabrun, Patrick Robo, Hervé Moullé ont beaucoup travaillé ces questions et peuvent nous en apprendre...

- Voyage de Freinet à Moscou en 1925. Sa rencontre avec Nadeja Kroupskaia, ministre de l'Education de l'URSS et veuve de Lénine.
- Œuvre de Lev Vygotski
- Makarenko.
- Des pédagogues russes qui connaissent Rustam, que certains Icémiens ont rencontrés sur place ou sont venus à nos Congrès, ou correspondent avec des classes françaises. Une russe (Helena ???) a participé au Congrès de Grenoble. Mais elle ne connaît pas Rustam.

Voir la FIMEM

Bien sûr, nous devrions aussi inscrire l'apprentissage de la langue russe dans notre plan de travail !...

Pourquoi cet engouement pour ce champ de recherche ? Parce qu'il pourrait éclairer un domaine qui semble trop négligé à l'ICEM : Celui de l'institutionnel.

« Comment je travaille » les phénomènes, l'organisation des Conseils, comment j'anime (mon Association de quartier, mon syndicat, mon amicale de boulistes...). Comment je peux analyser les tripatouillages de récré que je constate dans les partis politiques ? etc.

A la limite, qu'est-ce que les apports de Freinet peuvent m'apprendre sur ce qui ne marche pas. Ce que Jacques Lévine appelait « L'autrement que prévu » et que des russes (Vygotski ?) ont appelé la déféctologie. ?